

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2021-158

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Institutions et
vie politique

Sous matière :
Désignation de
représentants

OBJET :
**COMMISSION
COMMUNALE DE
DELEGATION DE
SERVICES
PUBLICS –
NOUVELLE
ELECTION DES
MEMBRES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 30.06.2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 30.06.2021

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 13 JUL. 2021

Séance du Conseil Municipal du 06 juillet 2021,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, GRANIER Prèscillia, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, MONDRAGON Gérard,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. GRIMAUD Bernard,
Mme SURRE Régine donne procuration à M. DEMANGEOT François,
M. SIBRA Daniel donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
Mme SANTINI Delphine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme GAÏANI Audrey donne procuration à Mme GRANIER Prèscillia,

Absents :

M. CABANIE Didier,
Mme KUFEL Zohra,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la démission anticipée de Monsieur Guy THOMAS, de ses fonctions de conseiller municipal, le 31 mars 2021, en raison du jugement prononçant son inéligibilité et par conséquent, la nécessité de procéder à son remplacement, au sein de la commission communale de délégation de services publics.

A cet effet, il est rappelé à l'assemblée que la délibération du Conseil Municipal n°2021-117 du 1^{er} juin 2021 définit les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres au sein de cette commission.

Il est précisé au conseil municipal que cette commission est composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants élus au sein du présent conseil municipal par vote à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

En outre, Monsieur le trésorier de Castelnaudary ainsi que Monsieur le représentant du Ministère chargé de la concurrence siègent également de droit à la commission avec voix consultatives.

Il est en outre précisé que peuvent participer à la commission, avec voix consultative, un ou plusieurs agents de la mairie désignés par le président de la commission, en raison de leurs compétences, dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public.

Il est proposé à l'assemblée que le Maire, autorité habilitée à signer les conventions de délégation de service public, président de droit de cette commission ou son représentant, ait voix prépondérante en cas d'égalité de vote.

Compte tenu des listes déposées respectivement pour les titulaires et les suppléants auprès de Monsieur le Maire et conformément à l'article D 1411-4 et D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder aux opérations de vote.

A l'unanimité, et en application des dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal décide de ne pas recourir au vote à bulletin secret.

La Liste titulaires proposée :

Titulaire	Giovanni ZAMAÏ
Titulaire	Bernard GRIMAUD
Titulaire	Daniel SIBRA
Titulaire	Delphine SANTINI
Titulaire	Gérard MONDRAGON

Il est fait procéder aux opérations de vote pour la liste titulaires. Les résultats sont les suivants :

Votants : 31
Suffrages exprimés : 31

La liste titulaires obtenant 31 voix est élue, à savoir :

Titulaire	Giovanni ZAMAÏ
Titulaire	Bernard GRIMAUD
Titulaire	Daniel SIBRA
Titulaire	Delphine SANTINI
Titulaire	Gérard MONDRAGON

La liste suppléants proposée :

Il est fait procéder aux opérations de vote pour la liste suppléants :

Suppléant	Jacqueline RATABOUIL
Suppléant	Jean-François VERONIN-MASSET
Suppléant	Javier DE LA CASA
Suppléant	Hélène GIRAL
Suppléant	Thierry ROSSICH

Votants : 31
Suffrages exprimés : 31

La liste suppléants obtenant 31 voix est élue, à savoir :

Suppléant	Jacqueline RATABOUIL
Suppléant	Jean-François VERONIN-MASSET
Suppléant	Javier DE LA CASA
Suppléant	Hélène GIRAL
Suppléant	Thierry ROSSICH

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DESIGNE les représentants suivants au sein de la Commission Communale de Délévation de Services Publics :

Titulaire	Giovanni ZAMAÏ
Titulaire	Bernard GRIMAUD
Titulaire	Daniel SIBRA
Titulaire	Delphine SANTINI
Titulaire	Gérard MONDRAGON

Suppléant	Jacqueline RATABOUIL
Suppléant	Jean-François VERONIN-MASSET
Suppléant	Javier DE LA CASA
Suppléant	Hélène GIRAL
Suppléant	Thierry ROSSICH

PRECISE que le Président de ladite commission aura voix prépondérante en cas d'égalité de vote.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

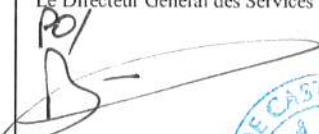
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 06 juillet 2021.



Le Maire,

Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
13 JUL. 2021
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
12 JUL. 2021
Par publication le :
13 JUL. 2021
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
NAYRAL

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le **13 JUL. 2021**

ID : 011-211100763-20210706-DB2021158-DE

